



Primature

Le Premier Ministre

DECRET N° 22/28 DU 06 OCT 2022 PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DE LA MUTUALISATION DES OPERATIONS DE L'IDENTIFICATION, DU RECENSEMENT ET DE L'ENROLEMENT DE LA POPULATION

LE PREMIER MINISTRE

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en son article 92 alinéas 1^{er} et 2 ;

Vu l'Ordonnance n° 21/006 du 14 février 2021 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n° 21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 22/002 du 07 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement, ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères ;

Vu le Décret n° 22/09 du 02 mars 2022 portant organisation de la mutualisation des activités opérationnelles dans le cadre de l'identification de la population et du recensement général de la population et de l'habitat, spécialement en ses articles 9 et 10 ;

Considérant la nécessité de désigner les membres du Comité technique de suivi de la mutualisation des opérations de l'identification, du recensement et de l'enrôlement de la population ;

Sur proposition des Ministres et structures concernés ;

D E C R E T E :

Article 1^{er}

Sont désignés membres du Comité technique de suivi de la mutualisation des opérations de l'identification, du recensement et de l'enrôlement de la population, les personnes dont les noms et qualités suivent :

N°	NOMS	INSTITUTION OU STRUCTURE DE PROVENANCE	QUALITE AU SEIN DU COMITE
01.	M. Paul-Gaspard NGONDANKOY NKOY-EA-LOONGYA	Directeur de Cabinet/Primature	Président
02.	M. Serge BOKUMA ONSITI	Directeur Général/INS	Membre
03.	M. Richard ILUNGA NTUMBA	Directeur Général/ONIP	Membre
04.	M. Thotho MABIKA TOTOKANI	Secrétaire Exécutif National/CENI	Membre
05.	M. Fidel TINGOMBAY MONDONGA	Primature	Expert
06.	M. Tony MUNONGO KABUSWE	Primature	Expert
07.	M. Bob KABAMBA	Primature/Monde Scientifique	Expert
08.	M. José MANGALU MOBHE	Primature/Monde Scientifique	Expert
09.	M. Henri-Marie KAZADI MUTOMBO	INS	Expert
10.	M. Stephane YUHI MAKAMBA	INS	Expert
11.	M. Arly BATUMBO BONO MPAKI	INS	Expert
12.	M. Lejite NANIKIAN LIKAALA	ONIP	Expert
13.	M. Serge MULINDWA	ONIP	Expert
14.	M. Tommy TUMBA MUANA	ONIP	Expert
15.	M. NSENDA LUSAMBA	CENI	Expert
16.	M/ Samuel Teddy MBENGEYA	CENI	Expert
17.	M. Dieudonne MUNTUABU KATUPA	CENI	Expert
18.	M. Beni BATUMIKE NTALE	Ministère de l'Intérieur	Expert
19.	M. Didier MASALU MBWENSI	Ministère du Plan	Expert
20.	M. Yannick KASHILA KABASELE	Ministère des Finances	Expert
21.	M. Jean-Jacques CHIRUBAGULA NTWALI	Ministère du Budget	Expert
22.	M. CALIXTE TUZOLANA BIMUALA	Ministère du Numérique	Expert

Article 2

Sont désignés membres du Service d'appoint du Comité technique de suivi de la mutualisation des opérations de l'identification, du recensement et de l'enrôlement de la population, les personnes dont les noms et qualités suivent :

I. Equipe de Coordination

N°	NOMS	QUALITE
01.	M. Hervé MOJ NDUMB	Membre
02.	M. Valéry MUKASA MWANABUTE	Membre
03.	M. Flory MAPAMBOLI	Membre
04.	M. Ronsard MALONDA NGIMBI	Membre
05.	M. Bertin MAWAKA LUBEMBO	Membre
06.	M. Jean Marie BAMPORIKI	Membre
07.	M. Raphaël BOLIKANGO EGBANGULU	Membre

II. Equipe d'Assistants

N°	NOMS	QUALITE
01.	M. Paul MAVULU DOF'ATANDELE	Membre
02.	M. Nico MBUYU	Membre
03.	M. Isaac BAKAJIKA	Membre
04.	M. Théo MUGISHO	Membre
05.	Mme Nelly MUTOMBO	Membre
06.	M. Arsène EKOIFI MBIKAYI	Membre
07.	M. Alain KILAPI	Membre
08.	M. Milan BONDENGA	Membre
09.	Mme Séraphine ISAMENE	Membre

III. Secrétariat

N°	NOMS	QUALITE
01.	Mme Milka MAMBWE	Membre
02.	Mme Grâce TSHIABU TSHIYAMBA	Membre
03.	M. Balthazar MUBA WA MWEPU	Membre
04.	M. Guy BITUMBA	Membre
05.	M. Jean-Pierre NGOIE TUBESHADIL	Membre
06.	Mme Evelyne MASENGU MUSAU	Membre
07.	Mme Isabelle MIHIGO IRANGA	Membre

IV. Equipe d'opérateurs de saisie

N°	NOMS	QUALITE
01.	Mme Cadette MWADI MAYIKA	Membre
02.	Mme Viviane LUMBULUMBU	Membre
03.	M. Roger NSONSO	Membre
04.	Mme Clara ILOFO	Membre
05.	Mme Alpha BANZA	Membre
06.	Mme Irène BISIMA BOLENDE	Membre
07.	Mme Gustave BANDUBUILE	Membre

V. Equipe du Protocole et d'Hôtesses

N°	NOMS	QUALITE
01.	M. Rostand LOKWA MOLA	Membre
02.	Mme Belinda NDAYA LUKUSA	Membre
03.	Mme Syna NGOIE MILIMA	Membre
04.	Mme Huguette KUNDA MABAKO	Membre
05.	Mme Cornélie KAYEMBE	Membre
06.	Mme Lily KYENGE	Membre
07.	Mme Mireille MANKITA LEZE	Membre
08.	Mme Isabelle KAYONGO	Membre
09.	Mme Huguette MUTETELENU TSHIMWANG	Membre

VI. Huissiers

N°	NOMS	QUALITE
01.	M. Fiston MAKINU KUSUNZA	Huissier
02.	M. Denis KIANSOSA MBAYA	Huissier
03.	Mme Chantale RUHANGA	Huissier

Article 3

Le Directeur de Cabinet est chargé de l'exécution du présent Décret qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Kinshasa, le 06 OCT 2022

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE

